



SKILLSPEI

Contexte

- Compétences Î.-P.-É. (Skills PEI) est une division du Ministère de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture
- Le ministère vise à l'augmentation des exportations de la province et la création d'emploi ainsi que la promotion du développement économique. Par exemple, en aidant les insulaires sans emploi à acquérir les compétences nécessaires afin de retourner avec succès sur le marché du travail.



Bureaux

On peut trouver les bureaux de Compétences Î.-P.-É. un peu partout dans la province :

- Charlottetown - *Centre de technologie de l'Atlantique, 176, rue Great George, bureau 212*
- Summerside - *Accès Î.-P.-É., 120, promenade Heather Moyse, 2^e étage*
- Montague - *548, rue Main*
- O'Leary - *FutureTech West, 454, rue Main*

Compétences Î.-P.-É. a deux bureaux satellites :

- Wellington – *48, chemin Mill*
- Souris – *15, rue Green*

Programmes

Il existe plusieurs programmes dont peuvent profiter les employeurs et les nouveaux entrepreneurs :

- Travail indépendant Î.-P.-É.
- Programme de mentorat des diplômés
- Î.-P.-É. au travail
- Formation sur les compétences en milieu de travail

Travail indépendant Î.-P.-É.

Fonctionnement du programme

Du financement est accordé aux participants souhaitant :

- Démarrer une nouvelle entreprise
- Acheter une entreprise

Le programme fournit un accès aux prestations d'AE pendant le travail indépendant et/ou à une allocation de subsistance de base pendant que les participants mettent en œuvre leur plan d'affaires (maximum de 52 semaines).

Les participants peuvent aussi être admissibles à une subvention de consultation de 1000 \$ pendant qu'ils ont recours au programme.

Î.-P.-É. au travail

Fonctionnement du programme

Du financement est accordé aux employeurs qui embauchent une personne sans emploi afin de lui fournir une expérience de travail utile dans un poste permanent à temps plein.

- Les employeurs et les candidats choisis doivent remplir un formulaire de demande. Les candidats doivent également avoir un plan d'action de retour de travail.
- Les employeurs admissibles recevront une subvention salariale de 50 % pour un maximum de 48 heures par semaine pendant 20 semaines.

Programme de mentorat des diplômés

Fonctionnement du programme

Du financement est accordé aux employeurs qui embauchent une personne ayant récemment obtenu un diplôme pour un poste permanent à temps plein lié à son domaine d'études.

- Les employeurs et les candidats choisis doivent remplir un formulaire de demande. Les candidats doivent également avoir un plan d'action de retour de travail.
- Les employeurs admissibles recevront une subvention salariale de 50 % pour un maximum de 40 heures par semaine pendant 52 semaines (de 15 \$ à 20 \$ l'heure).

Formation sur les compétences en milieu de travail

Fonctionnement du programme

Du financement est accordé aux employeurs pour l'appui au perfectionnement au travail de nouveaux et d'anciens employés.

- Programme mené par l'employeur : L'employeur choisit les employés qui auront droit à une formation, le genre de formation dont ils ont besoin et l'établissement de formation.
- Partage des coûts : Les coûts de formation admissibles sont partagés entre Compétences Î.-P.-É. et l'employeur.
- Possibilités d'emploi pour les Insulaires : Les participants auront un nouveau ou un meilleur emploi au terme de la formation.

Pour les organismes

Expérience de travail

C'est un programme d'emploi pour fournir un soutien financier aux **organismes communautaires sans but lucratif** pour des projets qui offrent une expérience de travail à un individu qui manque peut-être des compétences importantes et nécessaire afin de se trouver ou garder un emploi.

Questions ou commentaires

1-877-491-4766

skillspei@gov.pe.ca

Velma LeBlanc

1-902-859-8737

vsleblanc@gov.pe.ca

www.skillspei.ca

